



**HAL**  
open science

**”La bibliothèque de l’École des mines, lieu de publication de la réputation. Le cas des écrits d’Antoine Grimoald Monnet (1734-1817)”**

Isabelle Laboulais

► **To cite this version:**

Isabelle Laboulais. ”La bibliothèque de l’École des mines, lieu de publication de la réputation. Le cas des écrits d’Antoine Grimoald Monnet (1734-1817)”. Archives en bibliothèques, E. Chapron et F. Henryot, 2019, Aix-en-Provence, France. hal-02919275

**HAL Id: hal-02919275**

**<https://hal.science/hal-02919275>**

Submitted on 21 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La bibliothèque de l'École des mines, lieu de publication de la réputation.

## Le cas des écrits d'Antoine Grimoald Monnet (1734-1817)

Isabelle Laboulais (université de Strasbourg –ARCHE)

---

À partir de l'été 1794, la Maison des mines installée à Paris, rue de l'université, devient un lieu d'accumulation des savoirs mis à la disposition des ingénieurs des mines, un lieu vers lequel convergent leurs écrits – en particulier leurs notes de terrain – ainsi que des cartes géographiques et des livres qu'ils utilisent pour accomplir leurs tâches quotidiennes. Dès 1810, le corps impérial des mines est constitué et les archives de l'administration des mines rejoignent celles du ministère de l'Intérieur. La séparation entre archives et bibliothèque est donc posée. Puis, en 1815, l'École des mines s'installe dans l'hôtel de Vendôme, en bordure du jardin du Luxembourg, et les fonds de la bibliothèque sont constitués à partir des collections de livres rassemblées au sein de la Maison des mines. Pour les compléter, l'École procède à l'achat de grandes collections de périodiques et d'ouvrages, un fonds technique orienté vers les mines et la métallurgie est constitué. Les échanges de périodiques consacrés à l'exploitation des mines ou à la géologie se développent. La bibliothèque reçoit également des dons venus d'autres institutions publiques (l'École des ponts, le ministère du Commerce à l'occasion de l'exposition universelle de 1883). La liste des livres conservés à la bibliothèque de l'École des mines témoigne de l'emprise de plus en plus marquée des savoirs techniques et de la science de l'ingénieur sur la culture professionnelle des ingénieurs des mines. Après avoir été pendant la Révolution un lieu de savoir réunissant livres et archives, la bibliothèque devient au cours du XIXe siècle un lieu d'étude destiné aux professeurs et aux élèves-ingénieurs. Paradoxalement, à mesure que les spécificités de cette bibliothèque se renforcent, l'usage d'y verser les archives administratives de l'École ainsi que les archives produites par d'anciens professeurs ou d'anciens élèves se généralise, si bien que les magasins de la bibliothèque abritent aujourd'hui 310 mètres linéaires de ces archives, conservées pour partie à Paris (environ 1/5), pour partie à Fontainebleau (environ 4/5).

Parmi les archives de l'École, on trouve les journaux et mémoires de voyage produits par les élèves-ingénieurs à la fin de leurs études<sup>1</sup>, les registres des laboratoires d'essai et de chimie, les comptes rendus des conseils de l'École, quelques registres du personnel, les dossiers des élèves à partir de 1870, les plans des bâtiments et les dossiers de travaux, enfin les archives de quelques services (direction de l'établissement, comptabilité, ressources humaines, direction de la recherche, etc.) et

<sup>1</sup> Benoît (Serge), Maisonneuve (Marie-Noëlle), « Un gisement iconographique de premier ordre : les relations de voyages d'élèves-ingénieurs à l'École nationale supérieure des mines de Paris », *Actes de la table ronde du groupe d'histoire des mines, Pierres et terre*, n° 33, 1990, p. 109-132.

de centres de recherche. Au sein du second ensemble, on trouve des fonds assignés au nom d'un professeur ou d'un ingénieur, les plus anciens sont conservés à Paris (L. Élie de Beaumont, L. de Launay, F. Le Play, L.-É. Rivot, etc.), les plus récents se trouvent à Fontainebleau (M. Chervel, E. Friedel, H. Péliissonnier, etc.). Les modalités de leur entrée dans les collections de l'École ne sont quasiment pas documentées – a fortiori pour les dons les plus anciens –. On sait cependant que ces fonds correspondent toujours à une sélection des papiers de l'ingénieur concerné et qu'ils peuvent contenir des documents très variés (correspondance, notes manuscrites, documents iconographiques, tirés-à-part, etc.).

Les pratiques qui se déploient au sein de cette bibliothèque à partir de la Restauration permettent d'identifier les deux formes que Christian Jacob assigne à une communauté : le cercle et la lignée<sup>2</sup>. Espace où se déploient des pratiques collectives de travail intellectuel, la bibliothèque de l'École des mines suscite des signes de reconnaissance et d'appartenance, elle contribue de manière déterminante à la construction d'une culture professionnelle commune, un cercle donc. Les dons d'archives effectués par certains ingénieurs des mines à la bibliothèque de l'École témoignent quant à eux d'un lien identitaire très marqué avec le corps et expriment la volonté de l'inscrire dans la durée, de souligner l'existence d'une lignée. Ces gestes peuvent même être considérés comme des « rites d'institution », qui caractérisent une procédure « visant à produire un groupe séparé et sacré »<sup>3</sup>. Bien que ses modalités restent mal connues, faute de sources, le legs effectué par Antoine Grimoald Monnet en 1816 ou 1817, au moment donc où se met en place la bibliothèque de l'École, permet d'éclairer le rôle qu'imagina pour ce lieu un membre du corps des mines.

Né dans une petite ville d'Auvergne en 1734, Monnet s'installe à Paris à 17 ans. Employé par différents apothicaires, il fréquente les bibliothèques parisiennes et suit des cours publics d'histoire naturelle, jusqu'à ce que Malesherbes, directeur de la Librairie et naturaliste amateur, le charge de créer son propre cours de chimie dans une maison qu'il met à sa disposition à Vaugirard. À la fin des années 1760, Malesherbes l'introduit auprès de Trudaine qui l'inscrit comme « aspirant » à l'inspection des manufactures. C'est alors que Monnet commence à voyager, notamment dans le nord et l'est du territoire et à concilier sur le terrain inspection d'exploitations ou de manufactures et observations minéralogiques. Les premiers traités qu'il publie témoignent de ses premières expériences de terrain. En 1772, après un voyage à Freiberg, il entre au département des mines

<sup>2</sup> « Ce lien communautaire dans la longue durée de la lignée ou dans le présent où s'actualise le cercle, se traduit dans les gestes et dans les savoir-faire dans les codes d'interaction et les rythmes du quotidien aussi bien que dans les doctrines et les connaissances partagées », Jacob (Christian), « Le cercle et la lignée », dans C. Jacob (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 132.

<sup>3</sup> Bourdieu (Pierre), *La Noblesse d'État*, Paris, Minuit, 1989, p. 101-102.

récemment créé par Bertin au sein du Contrôle général. Monnet y poursuit son travail de terrain, développe une connaissance solide des exploitations et des ressources exploitables sur le territoire français. Par ses publications, en particulier ses traductions, il contribue à diffuser en France les savoirs et les savoir-faire sur l'exploitation des mines qui circulent dans l'espace germanique. Cependant, au cours des années 1780, plusieurs dynamiques concourent à la marginalisation progressive de Monnet. Partisan de la chimie de Stahl et du phlogistique<sup>4</sup>, il s'éloigne de plus en plus de la communauté des chimistes. Hostile à la création de l'École royale des mines et à l'organisation de l'intendance des mines adoptée en 1783, il conserve son titre d'inspecteur et sa pension mais se met en retrait de cette administration. En dépit de son hostilité à la Révolution, Monnet intègre l'inspection des mines reformée sur de nouvelles bases en 1794. Puis, en 1802, il devient inspecteur honoraire et semble définitivement à l'écart de toute pratique professionnelle et de toute forme de sociabilité savante. Exception faite de quelques contributions aux *Observations et mémoires sur la physique* dans les années 1780, puis de l'impression en 1797 de sa *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*, Monnet ne publie quasiment plus d'imprimés à partir de 1780, lui qui en 1772 – l'année de son entrée au bureau des mines – avait fait paraître trois ouvrages, suivis d'un autre l'année suivante ; lui à propos de qui Macquer avait écrit, quelques années plus tôt, dans son *Dictionnaire de chimie* « qu'il faut bien faire des livres pour figurer parmi les savants »<sup>5</sup> !

À la fin de sa vie, les actions d'écriture de Monnet sont tout autres. Devenu inspecteur des mines honoraire, il lègue à l'École royale des mines 26 manuscrits, composés de sa main entre la fin des années 1760 et le milieu des années 1810. Cet ensemble contient des recueils de mémoires, d'édits, de lettres, des notes de lecture, des mémoires historiques, des notices sur les mines, des relations de voyage, des traités de minéralogie et des cours. Toutes les pièces du legs portent le cachet de l'École royale des mines instaurée en 1816. De plus, ces volumes sont mentionnés dans la notice nécrologique consacrée à Monnet dans les *Annales des mines* en 1817<sup>6</sup>. Ces deux éléments permettent de situer l'entrée de cet ensemble dans les collections de la bibliothèque de l'École des mines entre 1816 et 1817. En 1794, Monnet avait déjà donné à la Maison des mines un exemplaire de l'*Atlas et description minéralogique de la France* accompagné des suppléments qu'il avait fait imprimer, ainsi qu'un « Cours de chimie » manuscrit dont il était l'auteur<sup>7</sup>. Tous les documents déposés par Monnet renvoient à son activité au service de l'institution. Pourtant aucune pièce du legs ne peut être

<sup>4</sup> Cette théorie explique la combustion en postulant l'existence d'un élément flamme qui serait présent au sein des corps combustibles. Cette théorie a été réfutée par la découverte du rôle de l'oxygène de l'air dans le processus de combustion.

<sup>5</sup> Macquer (Pierre Joseph), *Dictionnaire de chimie*, t. I, Paris, 1766, p. 71.

<sup>6</sup> *Annales des mines*, 1817, p. 485.

<sup>7</sup> Bib. EMP, ms 27, « Cours de chimie », 1119 feuillets. Ce volume est le seul du « fonds Monnet » à porter le cachet « Ministère de l'Intérieur – Conseil des mines », il faisait donc partie des collections de la Maison des mines et non pas du don effectué par Monnet à la fin de sa vie à l'École royale des mines

regardée comme une archive de cette institution. Dans quelques cas, il s'agit certes de copies de mémoires mais par le travail de copie ces documents ont été sortis du circuit de l'écrit administratif et isolés, ainsi reproduits ils mettent en lumière la contribution d'un individu aux mines entendues comme nouveau champ de l'action publique en France à partir des années 1740. Si quelques textes ont été salués pour leur valeur documentaires<sup>8</sup>, ce fonds n'a pourtant jamais été examiné comme un tout doté d'une logique propre<sup>9</sup>. C'est ce que je propose de faire ici en examinant les pièces de ce legs comme relevant d'actions d'écriture spécifiques<sup>10</sup>.

Je considérerai tour à tour deux gestes bien distincts : d'une part la rédaction par Monnet de ses dix-sept passe-temps, d'autre part la constitution de neuf registres qui contiennent des textes copiés et mis au net. Les actions d'écriture constitutives du legs de Monnet à la bibliothèque de l'École des mines éclairent à la fois un exemple d'archivage de soi et l'instauration d'un lieu de publication. Il ne s'agit pas d'y chercher une visée intentionnelle ou stratégique qui distinguerait Monnet au sein de la communauté professionnelle à laquelle il appartenait, mais plutôt d'y voir un indice de ce qui se joue lorsqu'est instauré un grand corps de l'État<sup>11</sup>.

## 1. Les passe-temps, une vie revisitée par l'écriture

Vingt-six volumes issus du legs de Monnet sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'École des mines. Dix d'entre eux ont été explicitement nommés « passe-temps » par Monnet, certains ont même été numérotés (jusqu'au n° 14). Le plus souvent, cette mention se trouve sur la page de garde. Huit autres volumes ne portent aucune désignation mais leur forme et leur contenu incitent

<sup>8</sup> Monnet (Antoine Grimoald), *Voyages. Aventures minéralogiques au siècle des Lumières en Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Neuf manuscrits annotés et commentés par Pierre Fluck*, Colmar Jérôme Do Bentzinger Editeur, Éditions du patrimoine minier, 2012.

<sup>9</sup> Schapira (Nicolas), *Un professionnel des lettres au XVIIe siècle. Valentin Conrart : Une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, Coll. « Époques », 2003, p. 413.

<sup>10</sup> « Nous appelons « action d'écriture » le fait de rédiger un écrit, d'écrire plutôt que de faire autre chose ou de s'abstenir d'écrire, d'écrire au milieu d'autres choses que l'on fait (un achat, un voyage, assister à une réunion, se battre). », Grihl, *Écriture et action XVIIe-XIXe siècle, une enquête collective*, Paris, EHESS, 2016, p. 9. Angelo Torre définit ainsi l'action : « L'action semble constituer un domaine d'analyse qui implique, ensemble et dans le même temps, les pratiques matérielles aussi bien que les pratiques discursives et les univers symboliques », Torre (Angelo), « Les lieux de l'action : transcription documentaire et contexte historique », *Les Dossiers du Grihl*, 2008. <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/2842>, § 49.

<sup>11</sup> J'ai présenté une première ébauche de ce texte en septembre 2015 à Florence, à l'occasion des deux journées organisées par Stéphane Van Damme, en présence de Roger Chartier, « The Author's Hand and Printer's Mind. Towards a connected history of textual practices ». J'ai exposé une deuxième étape de ma réflexion sur cet ensemble de manuscrits à l'occasion d'un séminaire sur les scripturalités animé par Thomas Brunner à l'université de Strasbourg en juin 2018, en présence notamment de Pierre Chastang et Pauline Lemaigre-Gaffier. Enfin, l'appel à communication publié par Emmanuelle Chapron et Fabienne Henryot au printemps 2019 m'a convaincu de reprendre ce dossier et de proposer une contribution. Le texte publié doit beaucoup aux échanges que j'ai eus, à chacune de ces occasions, avec les collègues présents, ainsi qu'à Juliette Deloye qui, au moment où je revois ma contribution, termine la rédaction de sa thèse « L'écriture d'un ministre. Les Affaires étrangères (1770-1830) ». Je ne crois pas que l'on puisse « diriger » une thèse, on accompagne son auteur.e, on chemine en sa compagnie et le dialogue qui en résulte est l'un des aspects les plus enrichissants du métier de professeur.e.

à les regarder comme des « passe-temps ». En les observant, on peut supposer, qu'au moment de la reliure, la page de garde sur laquelle Monnet avait inscrit « passe-temps » a disparu. Par ailleurs, sur certaines pages de titres, Monnet a complété la mention « passe-temps » par « de la science », distinguant ainsi une catégorie supplémentaire. Vraisemblablement, Monnet a cherché à donner une sorte de cohérence à cet ensemble. D'ailleurs, certains volumes contiennent des renvois explicites à d'autres « passe-temps »<sup>12</sup>. Ces 17 textes ont tous été écrits entre 1802 et 1815.

En choisissant cette dénomination, Monnet s'est approprié une désignation ancienne, qui renvoie à une « activité, occupation légère, distrayante ou studieuse que l'on se donne pour passer le temps, pour éviter de s'ennuyer ». Réunir une partie de ses écrits derrière l'expression « passe-temps » permet à Monnet de faire croire qu'ils ont été composés sur le temps de l'*otium*, dans le retrait de l'action et qu'il y aborde chaque sujet de manière libre. Cette situation a non seulement caractérisé son existence à partir de 1802, lorsqu'il est devenu ingénieur des mines honoraire, mais quelques années plus tôt déjà, de manière provisoire, entre 1783 et 1787 lorsque Douet de la Boullaye exerçait les fonctions d'intendant des mines et que Monnet se mit en retrait de toute activité professionnelle. C'est au cours de cette période qu'il entreprit la rédaction de son « Tableau historique et philosophique de l'origine et des progrès de la chimie et de la minéralogie en France » (ms 18), il le rappelle en 1802 lorsqu'il reprend ce manuscrit :

« Il me fallait de l'occupation à la campagne quand le tems ne me permettait pas de m'occuper de mon jardin. J'ai imaginé en conséquence cette espèce de travail que j'ai commencé en 1785. »<sup>13</sup>

Se présenter comme écrivant dans le retrait de l'action permet à Monnet de se protéger de la critique à laquelle il a été fortement exposé après la publication de certains de ses travaux imprimés notamment dans les périodiques savants. Il insiste en effet sur le fait qu'il a rédigé ses passe-temps de mémoire, au point d'en tirer parfois une forme de justification des erreurs que ses lecteurs pourraient trouver dans ses écrits<sup>14</sup>. Ces textes ne semblent avoir d'autre valeur qu'eux-mêmes, leur rédaction est décrite comme une activité distrayante et leur destinée semble être pour leur scripteur de ne « paraître » sous le regard d'autrui qu'après la mort de ce dernier :

<sup>12</sup> Dans le voyage au Mont-Dore, il note à propos de Bertin : « Dans un autre de mes passe-temps, j'ai peint, je crois, ce ministre au naturel, l'ayant vu souvent de fort près. », Bibliothèque de l'École des mines de Paris (Bib. EMP), ms 11, « Histoire d'un voyage fait au Mont d'Or en 1786 » [11<sup>e</sup> passe-temps], fol. 127. Henry Mosnier a publié une édition partielle de ce texte : *Les bains du Mont-Dore en 1786, Voyage en Auvergne par Monnet, inspecteur général des mines, publié et annoté par Henry Mosnier*, Clermont-Ferrand, 1887, p. 61.

<sup>13</sup> Bib. EMP, ms 18, « Tableau historique et philosophique de l'origine et des progrès de la chimie et de la minéralogie en France », fol. 1.

<sup>14</sup> *Idem*, fol. 1 : « Tout a été tiré de ma mémoire, ainsi il ne faudrait pas s'étonner qu'il s'y fut glissé beaucoup de fautes ou d'erreurs ».

« Si je le reprends [ce projet] ici, c'est pour mon amusement particulier et sans y ajouter aucune importance. Il ne faut donc pas s'étonner si cet ouvrage n'a aucune perfection, n'ayant pas intention d'ailleurs qu'il paraisse jamais de mon vivant, il faut se ressouvenir que c'est un de mes passe-temps »<sup>15</sup>

Monnet distingue ses passe-temps de ses mémoires. Il note dans l'un de ses manuscrits :

« quoique je me sois occupé de ce voyage dans mes mémoires tome 4ème et que j'y aye dit à peu près tout ce qui m'y était arrivé d'important touchant ma position critique, j'y reviens néanmoins comme par suite, et aussi pour parler des observations minéralogiques que j'ai eu l'occasion d'y faire. »<sup>16</sup>

Monnet n'a pas légué ses mémoires à l'École des mines, probablement parce qu'au moment de leur rédaction, il ne les a pas conçus pour être lus par ce public. Les passe-temps ne seraient donc pas seulement une narration des événements vécus par l'auteur, mais ils auraient pour fonction d'en produire une version lisible après sa mort par les seuls lecteurs de la bibliothèque de l'École des mines et dotée pour eux d'une certaine utilité. C'est du moins le sens que l'on peut donner ici à la place que Monnet accorde à ses observations minéralogiques.

Si l'on peut spontanément songer aux *Oisivetés* dont l'une des acceptions désigne « un repos honnête d'hommes de lettres ou autre qui travaille à son aise (...) [et] jouit des douceurs d'une oisiveté agréablement occupée »<sup>17</sup>, le parallèle avec les oisivetés de Vauban ne tient guère. Là où l'ingénieur du roi et commissaire général des fortifications a traité dans ses oisivetés de l'état du royaume de France et de la politique de Louis XIV à partir des années 1680, l'inspecteur des mines a tenté, dans ses passe-temps, de façonner sa réputation posthume. Là où Vauban a « profité de ses loisirs pour mettre de l'ordre dans ses écrits et sélectionner les mémoires qui méritaient d'être recopiés, illustrés et reliés afin d'être communiqués »<sup>18</sup>, Monnet a rédigé de nouveaux textes dans lesquels il a relaté certains épisodes de sa carrière, presque comme s'il était l'auteur d'une fiction.

Les cas sont nombreux et les techniques littéraires variées. Au début de l'un de ses passe-temps intitulé « cours de chimie théorique et pratique expliqué à des jeunes gens », Monnet se met en scène devant des élèves, comme si ceux-ci avaient sollicité ses lumières :

« Vous voulez Mrs que je rentre dans la carrière chimique que j'avais résolu d'abandonner depuis que Jansen a publié de moi cette longue dissertation contre

<sup>15</sup> Bib. EMP, ms 16, « Essai des principes de métallurgie, suivi de Essai historique sur les progrès de la Métallurgie chez toutes les nations », [6<sup>e</sup> passe-temps], fol. 2.

<sup>16</sup> Bib. EMP, ms 13, « Histoire d'un voyage politique et minéralogique fait dans les départements du Puy de Dôme et de la Haute-Loire dans les mois de novembre et décembre en 1794 », fol. 1.

<sup>17</sup> Définition extraite du *Dictionnaire* de Pierre Richelet, citée dans Virol (Michèle) (dir.), *Les oisivetés de Monsieur de Vauban, édition intégrale établie sous la direction de Michèle Virol*, Seyssel, « Les Classiques », Champ Vallon, 2007, p. 7.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 14.

la théorie de la nouvelle chimie et contre ses nombreux adhérents, m'étant fait par là de nombreux ennemis qui m'ont fermé la porte de l'Institut que je n'avais cependant jamais demandé qu'on m'ouvrit, et voulant d'ailleurs finir mes jours le plus doucement possible, le meilleur pour moi était de me taire. Mais puisque vous êtes de bonne foi et que contre l'ordinaire des gens de votre âge vous avez assez de sagesse pour douter si tout ce qu'on vous dit dans cette nouvelle théorie est véritable, et que d'un autre côté vous déclarez n'être pas assez instruit de la théorie stalhienne pour prendre sur vous de la condamner, je me résous à vous satisfaire, ou du moins à vous faire voir le peu que je sais. Mais comme j'aime la vérité par dessus tout, vous me verrez impartial et dégagé de tout esprit de parti qui masque presque toujours la vérité et rend injuste. »<sup>19</sup>

Cette déclaration lui permet à la fois de rappeler la marginalisation progressive dont il a été victime par les chimistes depuis les années 1780 et de réduire les défenseurs de la chimie nouvelle à un « parti » arbitraire.

Dans l'une de ses histoires de voyage, Monnet ne se contente pas d'imaginer un public auquel il s'adresse, il met en scène trois personnages fictifs qui fonctionnent comme des archétypes : l'Anglais, l'aristocrate dont il préserve l'anonymat, le domestique et le minéralogiste ; tous trois côtoient « Monsieur Monnet » qui voyage, lui, pour dresser la carte minéralogique de France. Il imagine de nombreux dialogues entre l'Anglais et le minéralogiste, le premier suivant les conseils du second pour apprendre à observer, à identifier les minéraux, etc.<sup>20</sup>. Le recours au dialogue lui permet de restituer ses paroles supposées<sup>21</sup>, mais aussi de se mettre en scène comme pédagogue, en se décrivant à l'œuvre en train de suggérer à ses élèves ce qu'ils doivent observer<sup>22</sup>. Il crée également des événements déterminants pour son identité de savant. Il note, par exemple, dans l'une de ses histoires de voyages « c'est de ce moment-là que j'ai commencé à être ce que les naturalistes anglais appellent neptunien »<sup>23</sup>. Il apporte en quelque sorte une justification à une position qui, dans le champ de la géographie physique, faisait l'objet de vives controverses depuis

<sup>19</sup> Bib. EMP, ms 22, « Cours de Chymie théorique et pratique expliqué à des jeunes gens » [5<sup>e</sup> passe-temps], fol. 1-2.

<sup>20</sup> Dans les premières pages de son manuscrit, après avoir évoqué les contributions à la minéralogie de Guettard, Faujas de Saint Fond ou Dolomieu, il dresse un portrait singulier de ce minéralogiste qu'il campe comme une sorte d'idéal : « Mais il s'agit ici d'un minéralogiste d'une nouvelle espèce qui après avoir lu et écouté tous ceux qui pouvaient l'éclairer prit le parti de s'abandonner à la nature elle-même et de suivre son penchant qui était de tout observer par lui-même. Pauvre cependant, et animé par son seul amour pour la science, n'ayant rien à regretter dans sa patrie, il prit le parti de voyager comme un mendiant et alors de voir tout par ses yeux et de considérer tout avec l'attention d'un homme qui n'a aucune autre passion », Bib. EMP, ms 7, « Histoire d'un voyage minéralogique fait dans le Soissonnais, la Champagne, la Lorraine, et les Vosges en 1773 et 1774 » [10<sup>e</sup> passe-temps], fol. 3-4.

<sup>21</sup> Bib. EMP, ms 12, « Voyages minéralogiques et géographiques faits dans la Basse et Haute-Auvergne, 1787 et 1788 », fol. 57-58 : « Ne vous imaginez pourtant pas, leur ajoutai-je, que toutes les autres pierres de lave soient pour le fond fort différentes de celles-ci. »

<sup>22</sup> « En descendant de cette vallée, je fis remarquer à mon élève assez communément des masses de granit mais je lui fis observer que ces masses n'étaient pas originaires du lieu où elles de trouvaient », Bib. EMP, ms 8, « Troisième voyage. Histoire d'un voyage fait dans les Vosges en 1779 », fol. 124.

<sup>23</sup> Bib. EMP, ms 6, « Histoire de mes voyages. Première partie », fol. 421. Les neptuniens attribuaient la formation de toutes les roches à l'action de l'eau.



la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais que Monnet revendiqua pourtant dans plusieurs de ses textes publiés dans les périodiques savants.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, à la fin de sa vie, la posture d'auteur qu'incarne Monnet repose sur la vanité de l'imprimé, voire sur les dangers de l'écriture savante. À la même période, cette idée est défendue par d'autres polygraphes, notamment le physicien genevois Le Sage qui note :

« Tant qu'un spéculatif n'est qu'avec ses propres idées ; il est le plus heureux des hommes. Il l'est encore avec la plume, si il a de la facilité à s'énoncer. Il perd déjà une grande partie de ce bonheur quand il est au milieu de ses livres qui le désabussent d'une partie de ses opinions, qui lui fait voir l'ancienneté réelle ou apparente de quelques autres et qui le força à en modifier la plupart. Enfin, il devient tout de bon malheureux, quand le temps est venu, d'avoir affaire avec les hommes ; c'est-à-dire, d'essayer les critiques injustes ou impitoyables, des sarcasmes ou des mépris, des imputations de plagiat ou d'irréligion, des plagiats mêmes ».<sup>24</sup>

Monnet reprend des arguments de cette nature à plusieurs reprises. Ainsi, dans un passe-temps de la science intitulé « Examen critique de l'ouvrage de Fourcroy sur la nouvelle théorie chimique », il s'exprime avec lucidité quant à la probable absence de portée immédiate de son texte mais espère que la postérité de celui-ci – postérité garantie en quelque sorte par le dépôt de ce manuscrit à la bibliothèque de l'École des mines – lui « rendra la justice que je crois que je mérite »<sup>25</sup>. Plus que l'imprimé, la publication manuscrite apparaît à Monnet comme un meilleur ressort pour façonner sa réputation, d'autant que l'écriture des passe-temps lui permet de revisiter sa vie.

Dans son « Histoire du cours de chymie de Vaugirard », Monnet revient ainsi sur son parcours et construit sa posture de professeur et de savant méritant en se présentant comme un autodidacte, lecteur assidu des travaux de chimie :

« Je savais par cœur presque tous les bons livres de chimie et de pharmacopée, j'avais tout suivi, tant que j'avais pu, les cours publics, la bibliothèque royale et surtout celle des moines de Saint-Germain m'étaient en cela d'une grande utilité. Dès l'ouverture de ces bibliothèques, qui ne s'ouvraient alors que deux fois par semaine, mais à des jours différents, j'étais là avec mon papier, pour copier tout ce qui m'était nécessaire, car je n'avais pas les moyens de m'acheter des livres. »<sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Bert (Jean-François), *Comment pense un savant ? Un physicien des Lumières et ses cartes à jouer*, Paris, Anamosa, 2018, p. 22.

<sup>25</sup> Bib. EMP, ms 17, « Examen critique de l'ouvrage de Fourcroy sur la nouvelle théorie chymique ou notes sur ses éléments de chimie et d'histoire naturelle », fol. 3.

<sup>26</sup> Bib. EMP, ms 24, « Histoire du cours de chymie de Vaugirard », fol. 10-11.

L'écriture rétrospective, le recours au discours direct et la mise en scène de personnages, fictifs ou non, suggèrent un véritable travail si ce n'est d'écrivain, au moins d'écriture mis au service de la fabrication de la réputation savante mais aussi politique.

Dans ses passe-temps, Monnet affiche ostensiblement son ancrage dans la société d'Ancien Régime et son hostilité à la Révolution. Dans l'un d'eux, il a recopié des lettres ou des extraits de lettres qu'il a adressées à différents correspondants au cours de sa vie (Madame du Theil, Madame de Farcy, Madame Deleyre, Le Veillard de Passy, etc.). De même qu'il a conservé ses mémoires, il devait donc conserver les minutes de sa correspondance. Les textes qu'il a recopiés ne sont pas datés mais les destinataires sont systématiquement cités. S'il déclare avec une évidente fausse modestie à plusieurs de ses correspondants « je suis un pauvre manieur de charbon »<sup>27</sup>, il se complait pourtant dans la description de ses relations mondaines, de ses liens avec Malesherbes, dans l'expression de la vive hostilité qu'il éprouve pour le directeur de l'École royale des mines (B. Sage), dans la valorisation des relations qu'il entretenait avec des gens du livre qui ont « publié » ses travaux (Alexandre Deleyre, Pierre Rousseau, l'abbé Rozier).

La narration qu'il propose des deux voyages, effectués en 1793 et 1794, lui permet de décrire son aversion pour le gouvernement révolutionnaire et de tourner en dérision les représentants en mission qu'il côtoie, et par comparaison de valoriser son action au service des exploitations<sup>28</sup>. Pour mieux mettre en valeur son action d'administrateur sur le terrain, il raconte comment son neveu lui sert de secrétaire et se plaint des persécutions infligées par l'administration révolutionnaire<sup>29</sup>. La manière dont il caractérise ses passe-temps contribue à dépolitiser l'écrit – il construit une situation d'énonciation en dehors du débat savant et en dehors des clivages politiques –, tout en lui permettant d'exprimer son aversion pour les nouveaux chimistes ou pour les premières années de la République. En procédant ainsi, Monnet prend part à ces deux débats tout en bâtissant la fiction d'un scripteur détaché de ses écrits.

<sup>27</sup> Bib EMP, ms 30, « Recueil de lettres, extraits ou passages de lettres » [13<sup>e</sup> passe-temps]. Des extraits de ce manuscrit ont été publiés dans *Nouvelle revue rétrospective*, 1904, p. 365 et p. 380.

<sup>28</sup> Bib. EMP, ms 13, « Histoire d'un voyage politique et minéralogique fait dans les départements du Puy de Dôme et de la Haute-Loire dans les mois de novembre et décembre 1794 » [12<sup>e</sup> passe-temps], fol. 8 « Ce sujet de contestation qui s'était élevé plusieurs fois entre d'autres intéressés aux mines, me fit naître l'idée de dresser une ordonnance en règlement, où seraient établies les obligations à remplir pour obtenir le droit d'exploiter les mines de charbon. Il devait y être statué que nul propriétaire ou non de terrain ne pourrait exploiter des mines sans en avoir obtenu la permission du gouvernement, celui-ci ayant seul le droit de disposer de ces biens et qu'il serait également défendu à ceux qui auraient acquis ces droits, d'en trafiquer comme d'un bien par eux acquis ou, pour mieux dire, de s'en regarder comme de véritables propriétaires. Je pouvais de moi-même publier cette ordonnance, en ayant le droit, d'après un supplément de commission que m'avait envoyé le Comité de Salut Public, sans que je le lui demandasse. ». Henry Mosnier a publié une édition partielle de ce texte, *Voyage de Monnet, inspecteur général des mines dans la Haute-Loire et le Puy de Dôme 1793-1794, publié par Henry Mosnier*, Le Puy, 1875, p. 13-14.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

Les passe-temps sont donc une catégorie qui n'a pas d'autre cohérence que celle que Monnet lui donne. Il s'agit de textes qu'il prétend écrire dans le retrait de l'action, des textes composés de mémoires, qui ne sont pas censés être imprimés et dont la publication – via leur dépôt à la bibliothèque de l'École des mines – ne doit pas intervenir du vivant de leur auteur. Réunis en une série, ils sont cependant censés ériger l'image posthume de Monnet. La condition pour que cet objectif soit atteint impose toutefois que la bibliothèque de l'École des mines, via les archives qu'elle conserve, devienne un lieu de publication et que le corps des mines constitue le public qui lira les écrits de Monnet.

## **2. Les registres ou la publication manuscrite des preuves d'une activité professionnelle et savante**

Si les passe-temps se démarquent des oisivetés, les registres peuvent à certains égards leur ressembler. Tous expriment en effet la volonté de Monnet de mettre de l'ordre dans ses écrits et de sélectionner les mémoires qui, selon lui, méritaient d'être recopiés. Tous les textes présents dans les registres ont été écrits avant 1802 et copiés pour être légués à la bibliothèque de l'École des mines. Contrairement aux passe-temps, le contexte de leur rédaction, voire celui de leur copie peuvent être identifiés<sup>30</sup>.

Un in-folio doté d'une reliure en peau retournée teinte en vert – forme classique des registres utilisés dans les bureaux de l'administration – contient la copie des mémoires ou de projets d'édits rédigés par Monnet pour le département des mines entre 1772 et 1783, c'est-à-dire entre le moment de son entrée au bureau des mines et la réorganisation de cette administration par Douet de La Boullaye, mais aussi la copie de lettres ou de pièces qui permettent de reconstituer sa carrière au sein du département des mines<sup>31</sup>. Ce volume se caractérise par une présentation particulièrement soignée : l'écriture est régulière et maîtrisée, il n'y a quasiment pas de ratures ; une « table des matières » ouvre ce registre. L'année de rédaction du texte est indiquée en haut de la page à gauche, un mot matière est lui aussi inscrit en haut de chaque page comme le serait le titre courant dans un imprimé. Cette mise en forme soignée laisse penser que ce registre n'était pas un outil de travail réservé à son usage propre, mais une manière de mettre en scène sa contribution au département des mines. Les textes copiés ne suivent pas une organisation chronologique, Monnet a vraisemblablement opté pour des regroupements thématiques, cherchant à souligner par le fond comme par la forme l'importance de son rôle. La volonté de Monnet de mettre en lumière sa

<sup>30</sup> Déculotot (Élisabeth) (dir.), *Lire, copier, écrire. Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIIIe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2003.

<sup>31</sup> Bib. EMP, ms 4 : « État des mines ou recueil des observations, rapports et mémoires faits sur les mines par M. Monnet, inspecteur général des mines ».

contribution transparaît nettement dans la partie du registre où il a recopié les versions successives d'un projet d'édit sur les mines rédigé pour Bertin, que celui-ci a commenté, puis qui a été modifié à plusieurs reprises par l'inspecteur pour répondre aux objections du ministre. En faisant apparaître dans ce registre toutes les phases de la rédaction d'un édit, Monnet donne à voir à la fois sa contribution à la construction des mines comme domaine de l'action publique et ses compétences d'ingénieur employé au bureau des mines.

Monnet a également légué à l'École des mines un recueil contenant des mémoires qu'il a lus à la Conférence des mines en 1801 et 1802. Cette assemblée se tenait à la Maison des mines de façon hebdomadaire chaque l'hiver, c'est-à-dire au moment où tous les ingénieurs des mines résidaient à Paris. Ce volume s'ouvre par une notice dans laquelle Monnet rend hommage à Dolomieu. Il évoque quelques souvenirs partagés avec le minéralogiste disparu en novembre 1801, ainsi que leurs échanges sur les volcans. En relatant cette anecdote, Monnet légitime *de facto* sa posture – et sa présence – au sein de la Conférence des mines. Les mémoires qui suivent concernent la minéralogie plus que l'exploitation des mines. L'ordre dans lequel ces textes apparaissent dans le volume permet aux écrits de Monnet de bénéficier d'une quasi-préface de Dolomieu, ou du moins de sa caution par contumax.

Dans ces registres, Monnet ne se contente pas de rassembler des copies des travaux qu'il a présentés à l'administration des mines sous l'Ancien Régime ou sous le Consulat, il lègue également à la bibliothèque de l'École des mines des recueils d'extraits<sup>32</sup>, l'un d'eux contient par exemple des commentaires des travaux de chimie lus par Monnet, on y trouve également la liste des mémoires concernant la chimie et la minéralogie publiés dans les volumes de l'Académie royale des sciences. Monnet indique avoir commencé ce registre en 1754, trois ans après son arrivée à Paris, puis avoir continué de l'enrichir au-delà de 1802. Ce recueil se termine par une table des matières dans laquelle Monnet détaille chacun des textes auxquels il a consacré des notes, ou des commentaires, il donne également l'« État des écrits fugitifs que j'ai faits dans ma jeunesse » ainsi que l'« État de mes ouvrages et mémoires selon le temps où ils ont paru ». Cette manière de juxtaposer les travaux des chimistes reconnus et ceux de Monnet produit une image de sa culture savante, permet de l'installer dans le champ de la science légitime et de bâtir sa réputation de minéralogiste et même de chimiste. De même que Monnet fait en sorte que ses écrits voisinent avec les mémoires approuvés par l'Académie, il introduit dans le volume une proximité entre ses travaux et ceux des chimistes reconnus.

<sup>32</sup> Bib. EMP, ms 26, « Recueil de chymie commencé en 1754 ».

Le même procédé apparaît à la lecture de différentes pièces du legs qui témoignent de la contribution de Monnet à l'*Atlas minéralogique de la France*. En 1777, Bertin confia à Monnet la mission de publier l'*Atlas et description minéralogiques de France*<sup>33</sup>. Comme il l'explique dans l'un de ses manuscrits<sup>34</sup>, sa tâche consista à mettre en forme les observations effectuées par Guettard et Lavoisier, à rédiger les notices qui devaient accompagner les seize cartes produites par les deux savants et à dresser quinze cartes complémentaires. Dans l'avant-propos de l'*Atlas* imprimé en 1780, Monnet relate aussi la genèse de cette publication. Il explique les raisons pour lesquelles il a, lui aussi, produit quelques cartes et leur a adjoint des descriptions minéralogiques tirées des observations qu'il avait lui-même rassemblées au cours de ses propres voyages. Monnet présente Guettard comme le premier naturaliste à s'être soucié de la distribution des ressources minérales et à avoir jugé nécessaire de voyager pour saisir les modalités de cette distribution<sup>35</sup>, mais il entend néanmoins mettre en lumière la part qu'il a lui-même prise à ce travail cartographique. Après la publication de ce qui est présenté comme la « première partie » de l'atlas en 1780, Guettard et Lavoisier reprochèrent à Monnet de s'être approprié des planches qu'ils avaient conçues à partir de leurs propres observations et sans solliciter leur accord<sup>36</sup>. En déposant son « huitième voyage » à la bibliothèque de l'École de mines en 1816-1817, Monnet donna la possibilité à n'importe quel membre du corps de vérifier qu'il avait bel et bien été, lui aussi, sur le terrain.

Le registre intitulé « Huitième voyage minéralogique fait dans les environs de Paris en 1782 et 1783 pour la confection de la carte minéralogique » contient en effet trois « voyages » qui étaient censés permettre à Monnet de compléter le volume publié en 1780 en s'intéressant aux parties du territoire qui n'avaient pas été couvertes par le premier volume<sup>37</sup>. Ce manuscrit légèrement plus grand que

33 Guettard (Jean-Étienne) et Monnet (Antoine-Grimoald), *Atlas et description minéralogiques de la France, entrepris par ordre du Roi, par MM. Guettard & Monnet. Publiés par M. Monnet, d'après ses nouveaux voyages. Première partie, comprenant le Beauvoisis, la Picardie, le Boulonnais, la Flandre française, le Soissonnais, la Lorraine Allemande, une partie de la Lorraine Française, le pays Messin, & une partie de la Champagne*, Paris, chez Didot, Desnos, Alexandre Jombert jeune, 1780. Les conditions d'élaboration et de publication de ce volume ont été étudiées avec beaucoup de précision par Rhoda RAPPAPORT, « The geological Atlas of Guettard, Lavoisier and Monnet », in Cecil J. Schneer (éd.), *Toward a history of geology*, Boston, MIT Press, 1969, p. 272-287. Sur les conditions de production des cartes minéralogiques et géologiques des environs de Paris, on verra Van Damme (Stéphane), *Métropoles de papier. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 23-47.

34 Bib. EMP, ms 4, « État des mines ou recueil des observations et mémoires faits sur les mines. Par M. Monnet inspecteur général des mines », fol. 272.

35 Cette idée est reprise dans l'un des manuscrits rédigés par Monnet à partir de 1802 : « La minéralogie géographique n'aurait jamais fait des progrès, que dis-je, ne serait peut-être jamais née si on ne s'était jamais avisé de voyager pour connaître la nature des terrains, des pierres, des terres qui les composent, leur étendue et l'ordre qu'elles y observent » (Bib. EMP, ms 12, « Voyages minéralogiques et géographiques faits dans la Basse et Haute-Auvergne, 1787 et 1788 », fol. 1, r<sup>o</sup> & v<sup>o</sup>).

36 « On ne rappelle ces détails que pour faire sentir avec combien d'imprudenc e s'est conduit M. Monnet en s'emparant de planches qui appartiennent au roi, et sur lesquelles M. Guettard et Lavoisier ont des droits avant lui ou pour mieux dire sur lesquelles il n'en a aucun », *Œuvres de Lavoisier*, 1892, p. 221.

37 Bib. EMP, ms 10, « Huitième voyage minéralogique fait dans les environs de Paris en 1782 et 1783 pour la confection de la carte minéralogique ».

les autres (reliure de 29 cm) est particulièrement soigné, ses pages reproduisent la présentation d'un ouvrage imprimé, des marges ont été tracées sur les quatre côtés de chaque feuille, un titre courant a été inscrit dans la marge supérieure, des rubriques sont indiquées sur le côté des pages. Le texte est composé d'une écriture très régulière, il ne contient que très peu de ratures, les toponymes sont soulignés. Les feuilles manuscrites ont vraisemblablement été confiées à un relieur par Monnet, certaines notes marginales ont été rognées lorsque les feuilles ont été coupées. Il s'agit vraisemblablement de la deuxième partie des descriptions minéralogiques que Monnet entendait publier quelques années après la parution de l'*Atlas minéralogique de la France*<sup>38</sup>. Monnet y fait un état des lieux de ce qu'il savait avant de partir et expose les connaissances des naturalistes par rapport auxquels il dut prendre position, puis il consigne les observations qu'il a réalisées au gré de son itinéraire. Il n'a de cesse de comparer ce qu'il voit avec ce que Guettard avait tiré de ses propres observations et ce qui a été cartographié dans le volume imprimé en 1780<sup>39</sup>. Il se décrit au travail, la carte de Guettard en main et ne dissimule pas son souhait de la corriger. Préserver la trace de son travail de terrain, complémentaire de celui de Guettard et Lavoisier, a d'autant plus d'importance que l'ouvrage qui était censé en résulter n'a jamais paru<sup>40</sup>. Monnet en a cependant fait imprimer quelques exemplaires et a offert l'un d'eux à la Maison des mines en 1794<sup>41</sup>. À cette date, Guettard et Lavoisier avaient disparu et surtout, le Comité de salut public avait décidé de constituer une inspection des mines composés de tous ceux dont les compétences seraient en mesure d'améliorer l'exploitation des ressources minérales. Le legs que Monnet effectue au début de la Restauration complète donc le don de 1794. Après avoir probablement cherché à appuyer sa demande de poste au sein de l'inspection des mines en montrant les résultats inédits de ses travaux de cartographie minéralogique, Monnet réunit dans son legs ce qu'il regarde comme des preuves à

<sup>38</sup> *Ibid.*, Au bas du premier feuillet, une note indique : « imprimée et unie avec les cartes minéralogiques ». Cette note renvoie à la première phrase du manuscrit : « Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons fait connaître la nature et la qualité du terrain des environs de Sarrebourg et de Sarrelmstorf ». Cette zone a en effet été décrite dans le volume paru en 1780. La partie descriptive de cet ouvrage était subdivisée en quatre voyages, ce manuscrit (ms 10) contient les cinquième, sixième et septième voyages, ainsi qu'un « Tableau des Vôges (sic) ou Récapitulation de la géographie minéralogique de cette chaîne de montagnes ».

<sup>39</sup> *Ibid.*, fol. 136 : « Nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que trompé par le nom, on a gravé près de la marque de Saint Prix sur la carte ce caractère qui désigne la pierre de taille. Il n'y a point de pierre de cette nature vers ce village, non plus que dans toute l'étendue de cette chaîne ».

<sup>40</sup> Voir aussi Bib. EMP, ms 4, « État des mines ou recueil des observations et mémoires faits sur les mines. Par M. Monnet inspecteur général des mines », fol. 271-278 : « Détail pour l'Atlas minéralogique de la France exécuté par le sieur Monnet ».

<sup>41</sup> Guettard (Jean-Étienne), *Atlas et description minéralogique de la France, entreprise par ordre du roi par MM Guettard et Monnet, publiés par M. Monnet d'après les nouveaux voyages. Première partie. 1780. Volume de texte, accompagné d'un atlas de planches avec un titre propre. Collection complète de toutes les parties de l'atlas minéralogique qui ont été faites jusqu'à aujourd'hui, publiées par G. Monnet.*[1794]. [Auquel on a joint] une série 23 planches aquarellées en couleur non reliées, 1780-1794. Cet exemplaire est conservé à la bibliothèque de l'École des mines sous la cote : F° Res 66.

même de le laver des accusations lancées contre lui après la publication de *l'Atlas minéralogique de France*, par Guettard et Lavoisier.

Considérer le legs à la bibliothèque de l'École des mines comme une manière de préserver la trace d'un travail accompli – et pourtant contesté ou tombé dans l'oubli – se retrouve également dans les pièces qui évoque son essai de traduction de la minéralogie de Cronstedt. L'un des registres légués en 1816-1817 contient une copie du manuscrit rédigé par Monnet en 1769. Là encore, l'écriture est soignée, le plan est reproduit à la fin du volume, de même que la subdivision en sections. Des indications typographiques sont d'ailleurs encore visibles<sup>42</sup>. Si ce texte ne fut jamais imprimé, cela résulte cette fois d'un choix de Monnet. Tel est du moins la version qu'il livre dans l'un de ses traités, publié en 1772 et intitulé *Exposition des mines*. Dans la préface de cet ouvrage, il explique qu'après avoir produit une première traduction du texte de Cronstedt, il apprit qu'une nouvelle édition était sur le point de paraître à Copenhague, et décida donc de conserver son texte en attendant de pouvoir prendre connaissance des ajouts de la nouvelle édition. Cependant, entre-temps une traduction en allemand de l'édition originale parut à Freiberg si bien que Monnet renonça à livrer sa propre traduction à l'impression et qu'il reprit une partie des idées qu'il y avait réunies pour produire, en 1772, un traité imprimé sous son nom<sup>43</sup>. Le manuscrit légué à l'École des mines prouve que Monnet avait bien accompli ce travail de traduction et en rend possible, près de cinquante années plus tard, sa publication. S'il est difficile de mesurer l'impact de ce geste, on peut toutefois relever que le récit de la publication avortée de la traduction de Cronstedt est mentionné par l'auteur de la nécrologie de Monnet publiée dans les *Annales des mines* en 1817<sup>44</sup>.

Les manuscrits légués par Monnet à la bibliothèque de l'École des mines ne sont en aucun cas des archives capables de rendre compte de ce que fut le travail quotidien de Monnet au département des mines mais ils témoignent d'une lecture figée par l'intéressé qui a trié ses papiers, et n'a copié ou fait copier que ceux capables de façonner sa réputation et de donner un sens à sa carrière. Entre les lignes, c'est un intense travail de copie qui transparaît de cet ensemble, renvoyant tout à la fois au modèle des bibliothèques administratives et aux fonctions probatoires de l'archive.

<sup>42</sup> Bib. EMP, ms 25, « Essay d'un nouveau système de minéralogie (...), Essai d'une traduction de la minéralogie de Cronsted » (1769). Au feuillet 17, en haut de la marge, la mention « vignette » est nettement visible. Plus bas, toujours dans la marge, on peut lire « Cette remarque en plus petits caractères ».

<sup>43</sup> *Exposition des mines, ou description de la nature et de la qualité des mines à laquelle on a joint des notices sur plusieurs mines d'Allemagne & de France ; et une dissertation pratique sur le traitement des mines de cuivre, traduite de l'Allemand de M. Cancrinus, par M. Monnet*, Londres, 1772, p. 4.

<sup>44</sup> « Avant ce voyage, M. Monnet avait traduit en son entier la Minéralogie de Cronstedt ; mais trouvant, à son retour, une autre traduction déjà imprimée, il publia seulement en 1772, sous le nom d'Exposition des mines, une traduction libre de la partie de cet ouvrage qui avait rapport à l'exploitation des minéraux utiles ». *Annales des mines*, 1817, p. 484.

## Conclusion : un cas d'archivage de soi

Le legs qu'effectue Monnet à la bibliothèque de l'École des mines résulte d'un geste auquel on peut trouver une double résonance. D'une part, ce legs peut sembler donner tort à Macquer en prouvant qu'il ne faut pas nécessairement faire paraître des livres pour (espérer) figurer parmi les savants. D'autre part, ce legs assigne implicitement une nouvelle fonction à la bibliothèque de l'École des mines : elle devient un lieu de publication et par là-même, ses lecteurs – les membres du corps des mines – deviennent le seul public auquel Monnet souhaite s'adresser, c'est-à-dire le seul à même d'attester de son identité sociale, celle d'ingénieur des mines.

Saisi comme un tout, cet ensemble d'écrits paraît doté d'une logique spécifique, où transparaissent un désir de réhabilitation exprimé par un acteur à la fois marginalisé par la communauté savante, et mis à l'écart des bureaux de l'administration. À l'évidence, c'est « la partie valorisante de l'identité »<sup>45</sup> de Monnet qui se trouve consignée dans ses volumes manuscrits, qu'il s'agisse des passe-temps rédigés à dessein ou des registres copiés pour l'occasion. Tous constituent le creuset à partir duquel la réputation de Monnet devait être façonnée et préservée de manière durable, au moins au sein du corps des Mines destinataire de ce don et des écrits qui le constituent.

On serait tenté ici d'évoquer une « stratégie » mais comme l'a montré Simona Cerutti « le concept de stratégie encourage les historiens à situer leurs analyses sur un plan qui est à la fois extérieur et supérieur à la « version des faits » propres aux acteurs »<sup>46</sup>. Si l'on renverse la perspective, on peut aussi percevoir dans ce geste la trace d'une culture professionnelle en train de se constituer, une culture dans laquelle la bibliothèque du corps des Mines devient un lieu de la divulgation de la réputation et, grâce aux archives manuscrites qu'elle conserve, se trouve investie d'une fonction nouvelle : la publication<sup>47</sup>.

<sup>45</sup> Nous empruntons la formule à Nicolas Schapira qui l'emploie dans « Trajectoire d'auteur, trajectoire de secrétaire. Livre et stratégie dans la société du XVII<sup>e</sup> siècle », dans D. Ribard, N. Schapira (dir.), *On ne peut pas tout réduire à des stratégies. Pratiques d'écritures et trajectoires sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 142-143 : « Les ouvrages de Videl ne sauraient alors être considérés comme de simples instruments : l'ancien secrétaire du connétable se tient dans ses livres – du moins pour la partie valorisante et monnayable de son identité »

<sup>46</sup> Cerutti (Simona), « Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle », *Tracés. Revue des sciences humaines*, n° 15, 2008, p. 153.

<sup>47</sup> Jouhaud (Christian), Viala (Alain), *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.



## Annexe 1 : liste des dix-sept passe-temps

### Passe-temps numérotés

Ms 17 « Examen critique de l'ouvrage de Fourcroy sur la nouvelle théorie chimique... », 341 p. [2<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 22 « Cours de Chymie théorique et pratique expliqué à des jeunes gens », 369 p. [5<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 16 « Essai des principes de métallurgie, suivi de Essai historique sur les progrès de la Métallurgie chez toutes les nations », 307 p. [6<sup>e</sup> passe-temps de la science]

Ms 23 « Tableau historique des progrès de la chymie et de la minéralogie dans le dix-huitième siècle », 279 p. [7<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 7 « Histoire d'un voyage minéralogique fait dans le Soissonnais, la Champagne, la Lorraine, et les Vosges en 1773 et 1774 », 468 p. [10<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 11 « Histoire d'un voyage fait au Mont d'Or en 1786 », 345 p. [11<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 13 « Histoire d'un voyage politique et minéralogique fait dans les départements du Puy de Dôme et de la Haute-Loire dans les mois de novembre et décembre 1794 », 455 p. [12<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 30 « Recueil de lettres, extraits ou passages de lettres », 510 p. [13<sup>e</sup> passe-temps]

Ms 15 « Correction et extension du second chapitre de l'ouvrage de M. Milin intitulé *Voyage dans les départements du midi de la France* », 231 p. [14<sup>e</sup> passe-temps]

### Passe-temps ayant perdu leur numérotation

Ms 5 « Essai historique sur l'administration des mines de France », 348 p. [passe-temps de la science]

Ms 6 « Histoire de mes voyages. Première partie seulement », 518 p.

Ms 8 « Troisième voyage. Histoire d'un voyage fait dans les Vosges en 1779 », 344 p.

Ms 12 « Voyages minéralogiques et géographiques faits dans la Basse et Haute-Auvergne, 1787 et 1788 », 497 p.

Ms 14 « Voyage minéralogique fait depuis Brassac jusqu'à Saint-Etienne passant par Le Puy... », novembre et décembre 1794, 228 p.

Ms 18-19 « Tableau historique et philosophique de l'origine et des progrès de la chimie et de la minéralogie en France », 1785-1800, 2 volumes, 548 + 511 p.

Ms 24 « Histoire du cours de chymie de Vaugirard », 313 p.

## **Annexe 2 : liste des neuf registres**

Ms 4 « État des mines ou recueil des observations et mémoires faits sur les mines. Par M. Monnet inspecteur général des mines », daté postérieurement de 1783, 366 p.

Ms 9 « Cinquième voyage pour la carte minéralogique de la France comprenant les terrains qui s'étendent de Falzbourg à Framont, Schirmeckn Rothau, Senones, Barr, Strasbourg, Saverne, Hoelfelden, Bouxeviller et la Petite Pierre », p. 1-137. [suivi du « Sixième voyage (...) », p. 138-331 ; du « Septième voyage (...) », p. 332-400 ; du « Tableau des Vôges ou Récapitulation de la géographie minéralogique de la cette chaîne de montagnes »], 1782, 409 p.

Ms 10 « Huitième voyage minéralogique fait dans les environs de Paris en 1782 et 1783 pour la confection de la carte minéralogique », 390 p.

Ms 20-21 « Elémens de minéralogie, géologique et géographique ou tableau minéralogique du globe terrestre », 1798 et 1799-1802, 539 et 294 p.

Ms 25 « Essay d'un nouveau sistème de minéralogie (...), Essai d'une traduction de la minéralogie de Cronsted » (1769), 468 p.

Ms 26 « Recueil de chymie commencé en 1754 », 324 p.

Ms 28 « Cabinet de minéralogie rangé selon un ordre sistématique expliqué et divisé en 6 classes : terres, pierres, mines, matières inflammables, sels, pétrifications », 1770, 183 p.

Ms 31 « Pièces diverses lues dans la Conférence des mines dans l'hiver de 1801 et dans celui de 1802 », 469 p.